



Application Prescrire : Notes et Favoris, d'un appareil à l'autre

L'*Application Prescrire* s'adapte à chaque appareil. Pour autant, certains éléments restent constants d'un appareil à l'autre. Ainsi, quel que soit l'appareil, l'abonné retrouve ses Notes et Favoris.

"Mes Notes". Le service "Mes Notes" permet à l'abonné d'attacher des notes personnelles aux documents. Soit à un texte *Prescrire* unique, auquel il a accédé par l'outil de recherche. Soit à un numéro entier, quand il a accédé à tous les articles d'un numéro par le menu "Collection Prescrire". Chaque note créée peut contenir jusqu'à 5 000 signes. Les notes sont personnelles, et accessibles à l'utilisateur sur tous les appareils où l'*Application Prescrire* est ouverte avec ses identifiants.

Dans l'espace "Mes notes" (dans le menu à gauche), un outil de recherche permet d'effectuer une recherche textuelle dans l'ensemble des notes.

Mes Favoris". Marquer un document en tant que "favori" permet ensuite de retrouver facilement ce document dans l'espace "Mes Favoris", sans avoir à effectuer de nouvelle recherche.

Dans l'espace "Mes Favoris", il est possible de classer ses favoris par dossiers. Et de retrouver ces dossiers et les favoris d'un appareil à l'autre.

Dans l'espace "Mes Favoris" (dans le menu à gauche), un outil de recherche permet d'effectuer une recherche textuelle dans l'ensemble des favoris.

Pour les versions destinées aux ordinateurs, l'*Application Prescrire* est à télécharger sur le site www.prescrire.org. Pour les versions mobiles, le téléchargement est à effectuer : pour Android® sur Google Play Store ; et pour iOS® sur Apple Store.

©Prescrire - septembre 2019